



Ville d'Antibes Juan les Pins

CONSEIL MUNICIPAL
séance du vendredi 31 janvier 2014

**GROUPE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE
POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS**

00-15	PROJET URBAIN MARENDA-LACAN – REALISATION DES ETUDES PRE-OPERATIONNELLES – CONVENTION DE MANDAT AVEC LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE ANTIPOLIS AVENIR – AVENANT N°1 – AUTORISATION DE SIGNATURE
-------	--

Vous le savez, nous partageons l'aménagement de ce quartier, un aménagement pour un quartier à vivre et pas simplement un quartier à regarder.

Pour cela, il faut évidemment réfléchir à l'emplacement de l'école qui fait partie des services publics qui donnent vie à un quartier.

Nous profitons de cette délibération pour insister sur le fait que vous avez accepté notre proposition de 50% de logements sociaux sur ce secteur.

Je réitère aussi la question de l'emplacement des Restos du cœur, question à laquelle je n'ai pas eu de réponse lors de réunions précédentes. Question d'autant plus importante quand on connaît le nombre de personnes inscrites à ces Restos du cœur, nombre en perpétuel progression !

N'attendons pas le début des travaux ou quelques semaines avant, pour trouver une solution d'installation durable pour les Restos du cœur et, à ce titre, je vous rappelle la motion qui a été votée ici pour qu'il reste en cœur de ville.

Une dernière remarque au sujet de ce projet urbain qui englobe une bonne zone de parking. N'imaginons pas que les zones de parking supprimées vont être remplacées par celles du pré des pêcheurs ou alors il va falloir prendre en compte tout de suite un avenant avec Q-Park pour accepter notre proposition de tarifs résidents !